

Rapport de l’organe de révision sur le
contrôle ordinaire 2025 au Conseil de
Fondation de Fondation PARTAGE, Plan-
Les-Ouates

Rapport sur l’audit des comptes annuels

Opinion d’audit

Nous avons effectué l’audit des comptes annuels de Fondation PARTAGE (la fondation), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l’exercice clos à cette date ainsi que l’annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l’organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2025 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l’exercice clos à cette date conformément aux RPC fondamentales et à la norme Swiss GAAP RPC 21 et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

En outre, ils sont conformes aux articles de lois traitant de l’établissement et de la présentation des comptes annuels contenus dans les dispositions légales de la République et du Canton de Genève (LGAF, LSGAF, LIAF, RIAF) et aux directives étatiques applicables.

Fondement de l’opinion d’audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d’audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l’organe de révision relatives à l’audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donne une image fidèle conformément aux RPC fondamentales et à la norme Swiss GAAP RPC 21 et aux exigences légales et aux statuts ainsi qu'aux autres dispositions légales et directives étatiques. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.

- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au Conseil de fondation, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis présentant des capitaux propres de CHF 4'191'699.

Berney Associés Audit SA

BA Signature électronique qualifiée



Gregory GRIEB
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

BA Signature électronique qualifiée



Caroline JINDRA
Expert-réviseur agréée

Annexe : comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)

Page 3/3

1207 Genève
Rue du Nant 8
+41 58 234 90 00

1006 Lausanne
Ch. de Roseneck 5
+41 58 234 91 00

1700 Fribourg
Boulevard de Pérolles 37
+41 58 234 93 00

1260 Nyon
Ch. de Précossy 27
+41 22 544 99 70

En ligne
berneyassociés.com
info@berneyassociés.com

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

Fondation Partage

Bilan au 31 décembre 2025

(Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

		31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
ACTIFS	<i>Annexe</i>		
Actifs circulants			
Liquidités	2.1	10'331'767	10'012'242
Titres	2.2	20'000	20'000
Autres créances à court terme	2.3	4'583	45'552
Comptes de régularisation actifs	2.4	247'343	242'355
Stocks	2.5	1	1
Total actifs circulants		10'603'694	10'320'150
Actifs immobilisés			
Aménagement locaux Tourbillon	2.6	455'829	654'943
Autres immobilisations corporelles	2.6	221'909	187'541
Immobilisations incorporelles	2.6	16'967	0
Total actifs immobilisés		694'705	842'484
TOTAL DES ACTIFS		11'298'399	11'162'634
PASSIFS			
Engagements à court terme			
Dettes résultant de livraisons et de prestations	2.7	248'603	230'785
Charges sociales dues	2.8	111'586	175'367
Autres dettes à court terme	2.9	75'409	0
Comptes de régularisation passifs	2.10	4'209'200	4'086'022
Provisions	2.11	44'000	29'000
Total des engagements à court terme		4'688'798	4'521'174
Capital des fonds			
Fonds affectés disponibles pour dépenses		872'036	986'726
Fonds affectés disponibles pour développement		854'324	620'552
Fonds produits différés pour couvrir amortissements		691'542	842'483
Total du capital des fonds		2'417'902	2'449'761
Capital de l'organisation			
Capital de base		10'000	10'000
Capital lié		3'320'110	3'320'110
Capital libre		861'589	861'589
Total du capital de l'organisation		4'191'699	4'191'699
TOTAL DES PASSIFS		11'298'399	11'162'634

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

Fondation Partage

Compte d'exploitation du 1er janvier au 31 décembre 2025
(Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

		2025 CHF	2024 CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION	<i>Annexe</i>		
Donations du secteur privé			
Dons personnes physiques non affectés		1'142'846	1'218'630
Dons personnes morales non affecté		1'309'111	1'237'014
Dons pers. physiques et morales affectés		4'685'335	5'975'433
Total des donations du secteur privé		7'137'292	8'431'077
Contributions du secteur public			
Participation Cantonale Emplois de Solidarité		1'284'152	1'340'540
Etat de Genève - contrat de prestations		4'550'000	2'550'000
Etat de Genève - autres contributions		500	0
Subvention Ville de Genève		431'660	431'660
Dons des Communes non affectés	3.1	108'000	125'948
Dons des Communes affectés	3.1	3'750	3'750
Total des contributions du secteur public		6'378'062	4'451'898
Produits de prestations		50'652	8'227
Autres revenus d'exploitation		21'100	19'846
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		13'587'106	12'911'048
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	3.2		
Salaires bruts personnel fixe		1'637'528	1'345'858
Salaires bruts emplois de solidarité		1'398'898	1'427'739
Salaires bruts apprenti.es		31'739	6'273
Charges sociales		512'437	472'342
Autres frais de personnels		80'335	103'735
Total Charges de personnel		3'660'937	3'355'947
Coûts directs des missions			
Denrées alimentaires, produits d'hygiène et emballages		8'197'442	7'562'365
Carburants véhicules		21'144	21'904
Équipements de travail		25'895	8'125
Frais de levée des déchets		14'484	14'189
Formations externes et autres frais pour la réinsertion	3.3	146'861	44'489
Total coûts directs des missions		8'405'826	7'651'072
Charges de locaux		607'379	596'641
Achat, entretiens et réparations équipements et installations		52'494	91'052
Assurances, frais et entretien des véhicules		201'731	202'959
Coûts d'administration		223'961	232'144
Recherche de fonds, manifestations et communication		231'934	216'072
Amortissement et dépréciation d'actif		231'325	237'951
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		13'615'587	12'583'838
RESULTAT D'EXPLOITATION		-28'481	327'210
RESULTAT FINANCIER		21'414	31'281
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3.4	-24'792	-21'038
RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS		-31'859	337'453
VARIATION DES FONDS AFFECTES	3.5		
Attribution aux fonds affectés		-4'689'085	-5'979'183
Utilisation des fonds affectés		4'720'944	6'189'997
TOTAL VARIATION DES FONDS AFFECTES		31'859	210'814
RESULTAT ANNUEL (AVANT ALLOCATIONS AU CAPITAL DE L'ORGANISATION)		0	548'267
VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION	3.6		
Utilisation (attribution) à la réserve fonctionnement		0	0
Utilisation (attribution) à la réserve aménagement		0	0
Utilisation (attribution) au capital libre		0	-548'267
TOTAL VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION		0	-548'267

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

Fondation Partage

Tableau de variation des capitaux
(Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

2025	Valeur au 1.1.2025 CHF	Attributions 2025 CHF	Utilisations 2025 CHF	Transfert de fonds internes CHF	Valeur au 31.12.2025 CHF
FONDS AFFECTÉS					
<u>Fonds affectés disponibles pour dépenses</u>					
Fonds pour l'achat de denrées	37'685	3'910'103	-3'904'380	0	43'408
Fonds pour projets de valorisation	0	194'101	-144'101	0	50'000
Fonds pour la formation & réinsertion	0	47'094	-36'183	0	10'911
Fonds pour fonctionnement des opérations de banque alimentai	0	202'787	-202'787	0	0
Fonds pour achats en situation de crise	949'041	0	-181'324	0	767'717
Total fonds affectés disponibles pour dépenses	986'726	4'354'085	-4'468'775	0	872'036
Fonds affectés disponibles pour développement	620'552	335'000	-20'844	-80'384	854'324
Total fonds affectés pour dépenses et développement	1'607'278	4'689'085	-4'489'619	-80'384	1'726'360
Total fonds différés pour couvrir amortissements	842'483	0	-231'325	80'384	691'542
Total fonds affectés 2025	2'449'761	4'689'085	-4'720'944	0	2'417'902

Attributions : Dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à une restriction d'utilisation.

Utilisations : Prélèvement des fonds pour contribuer aux buts fixés par les donateurs.

Transferts : Les transferts entre fonds sont validés par les donateurs et le Bureau ou Conseil de Fondation.

2024	Valeur au 1.1.2024 CHF	Attributions 2024 CHF	Utilisations 2024 CHF	Transfert de fonds internes CHF	Valeur au 31.12.2024 CHF
FONDS AFFECTÉS					
<u>Fonds affectés disponibles pour dépenses</u>					
Fonds pour l'achat de denrées	66'139	5'785'306	-5'813'760	0	37'685
Fonds pour projets de valorisation	17'981	35'000	-52'981	0	0
Fonds pour fonctionnement des opérations de banque alimentai	0	158'877	-158'877	0	0
Fonds pour achats en situation de crise	949'041	0	0	0	949'041
Total fonds affectés disponibles pour dépenses	1'033'161	5'979'183	-6'025'618	0	986'726
Fonds affectés disponibles pour développement	620'552	0	0	0	620'552
Total fonds affectés pour dépenses et développement	1'653'712	5'979'183	-6'025'618	0	1'607'278
Total fonds différés pour couvrir amortissements	1'006'862	0	-164'379	0	842'483
Total fonds affectés 2024	2'660'575	5'979'183	-6'189'997	0	2'449'761

Attributions : Dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à une restriction d'utilisation.

Utilisations : Prélèvement des fonds pour contribuer aux buts fixés par les donateurs.

Transferts : Les transferts entre fonds sont validés par les donateurs et le Bureau ou Conseil de Fondation.

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

Fondation Partage

Tableau de variation des capitaux
(Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

	Valeur au 1.1.2025	Attributions 2025	Utilisations 2025	Transfert de fonds internes	Valeur au 31.12.2025
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
2025					
CAPITAL DE L'ORGANISATION					
Capital de Fondation	10'000	0	0	0	10'000
Capital lié réserve fonctionnement	3'176'529	0	0	0	3'176'529
Capital lié réserve aménagement	143'581	0	0	0	143'581
Capital libre	861'589	0	0	0	861'589
Résultat de l'exercice	0	0	0	0	0
Total du capital de l'organisation	4'191'699	0	0	0	4'191'699

	Valeur au 1.1.2024	Attributions 2024	Utilisations 2024	Transfert de fonds internes	Valeur au 31.12.2024
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
2024					
CAPITAL DE L'ORGANISATION					
Capital de Fondation	10'000	0	0	0	10'000
Capital lié réserve fonctionnement	3'176'529	0	0	0	3'176'529
Capital lié réserve aménagement	143'581	0	0	0	143'581
Capital libre	313'322	0	0	548'267	861'589
Résultat de l'exercice	0	548'267	0	-548'267	0
Total du capital de l'organisation	3'643'432	548'267	0	0	4'191'699

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

Fondation Partage

Tableau de financement

(Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

	2025 CHF	2024 CHF
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat de l'exercice avant attribution au capital de l'organisation	0	548'267
Amortissement d'immobilisations corporelles	231'325	237'951
Diminution / (augment.) Autres créances à court terme	40'969	-45'351
Diminution / (augment.) Comptes de régularisation actifs	-4'988	-25'552
(Diminution) / augment. Dettes résultant de prestations	17'818	59'129
(Diminution) / augment. Autres dettes à court terme	75'409	0
(Diminution) / augment. Rémunérations et charges sociales dues	-63'781	73'501
(Diminution) / augment. Comptes de régularisation passifs	123'178	-1'903'026
(Diminution) / augment. Provisions	15'000	-23'000
Utilisation des fonds affectés	-4'720'944	-6'189'997
Attribution aux fonds affectés	4'689'085	5'979'183
Total Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	403'071	-1'288'895
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement		
Achat véhicules et gerbeurs	-3'162	0
Achat machines espace valorisation	-63'417	0
Aménagement Tourbillon	0	-15'346
Développements de logiciels	-16'967	0
Diminution / (augment.) de garantie et immobilisations financières	0	0
Investissements dans des titres	0	-19'800
Total flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-83'546	-35'146
Flux de fonds provenant de l'activité de financement		
Diminution / (augment.) dettes financières	0	0
Total flux de fonds provenant de l'activité de financement	0	0
Variation des liquidités	319'525	-1'324'041
Situation des liquidités*		
- Existant au 1er janvier	10'012'242	11'336'283
- Existant au 31 décembre	10'331'767	10'012'242
Variation des liquidités, augmentation/(diminution)	319'525	-1'324'041

*Les liquidités comprennent les caisses, comptes courants bancaires et postaux, ainsi qu'un compte Paypal (voir note 2.1 des annexes)

Fondation Partage

Annexe au 31 décembre 2025

(Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

PLAN DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. PRINCIPES DE PRESENTATION DES COMPTES

- 1.1 Principes pour la comptabilisation et la présentation des comptes
- 1.2 Principes d'évaluation

2. EXPLICATIONS RELATIVES AU BILAN

- 2.1 Liquidités
- 2.2 Titres
- 2.3 Autres créances à court terme
- 2.4 Comptes de régularisation actifs
- 2.5 Valorisation indicative du stock
- 2.6 Immobilisations corporelles et incorporelles
- 2.7 Dettes résultant de livraisons et de prestations
- 2.8 Charges sociales dues
- 2.9 Autres dettes à court terme
- 2.10 Comptes de régularisation passifs
- 2.11 Provisions

3. EXPLICATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

- 3.1 Dons des communes
- 3.2 Charges de personnel
- 3.3 Formations externes et autres frais pour la réinsertion
- 3.4 Résultat exceptionnel
- 3.5 Variation du capital des fonds
- 3.6 Variation du capital propre
- 3.7 Prestations reçues à titre gratuit
- 3.8 Dons en nature
- 3.9 Charges administratives, de collecte de fonds et de projets et mission

4. AUTRES INFORMATIONS

- 4.1 Divers
- 4.2 Engagements divers

Fondation Partage

Annexe au 31 décembre 2025

(Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

1. PRINCIPES DE PRESENTATION DES COMPTES

1.1 Principes pour la comptabilisation et la présentation des comptes

La Fondation Partage a été créée le 6 avril 2016.

Les états financiers de la Fondation pour l'exercice 2025 ont été établis conformément aux statuts, aux dispositions applicables du Code Civil et du Code des Obligations, à la Loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF) D1 11 et son règlement d'application (RIAF) D1 11.01, à la directive transversale en matière de présentation et révision des états financiers des entités subventionnées EGE-02-04, à la directive transversale en matière de traitement des bénéfices et des pertes des entités subventionnées EGE-02-07, aux normes SWISS GAAP RPC fondamentales, ainsi qu'à la RPC 21, et également aux prescriptions de la Fondation ZEWO (Bureau central des œuvres de bienfaisance).

Les comptes ont été préparés selon les principes d'une comptabilité d'engagement ; la base d'évaluation des valeurs au bilan est le coût historique. Les montants sont exprimés en francs suisses.

La Fondation Partage est domiciliée au 19A route de la Galaise, 1228 Plan-les-Quates.
CHE-316.980.335 / KGE-2209.

Conseil de Fondation :

Beer Charles-Gregory*	Président
Busca Bonvin Sarah*	Vice-présidente
Baud-Lavigne Catherine*	Trésorière
Bolle Alain*	Secrétaire
Brasier Lionel	Membre
Burger Gillioz Dominique	Membre
Eggly Fabrice	Membre
Galley Charly	Membre
Meylan Camille (dès le 11.06.2025)	Membre
Pasche Bertrand Dominique	Membre
Staub Spörri Aline Marie	Membre
Williams Alvin Scott	Membre

* Membres du Bureau

Direction :

Bonnet Maud (dès le 01.06.2025)	Directrice
Nobs Marc (jusqu'au 31.07.2025)	Directeur
Abidi Abdellah (dès le 01.04.2025)	Responsable des opérations
Avrillon Joseph (jusqu'au 28.02.2025)	Responsable des opérations
Gerassimidis Yannis	Responsable administration et finances
Höllmüller Amélie	Responsable communication et recherche de fonds
Powell Raquel	Responsable ressources humaines et insertion

Rémunération de l'organe dirigeant :

Les membres du Conseil de Fondation ne sont pas rémunérés pour leur fonction et ne perçoivent pas de jetons de présence.

Le montant total des rémunérations versées à la direction en 2025 et en 2024 s'est élevé à :

2025	
Montant	Equivalent temps plein (ETP)
CHF 594'984.-	4.56
2024	
Montant	Equivalent temps plein (ETP)
CHF 557'675.-	4.35

Personnes habilitées à signer :

Tous les membres du Conseil, ainsi que de la direction, ont un pouvoir de signature collective à deux.

Fondation Partage**Annexe au 31 décembre 2025**

(Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

1.2 Principes d'évaluation

Les principaux postes du bilan sont évalués comme suit :

Liquidités

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Créances résultant de livraisons et de prestations

Les débiteurs sont portés au bilan à leur valeur nominale, déduction faite des pertes de valeurs éventuelles.

Stock et marchandises distribuées

L'inventaire du stock de denrées est répertorié régulièrement mais n'est pas valorisé au 31 décembre au bilan conformément au principe de valeur la plus basse demandé par la norme Swiss GAAP RPC 2 (voir point 2.5). Toutes les marchandises achetées, ou récoltées, par la Fondation Partage sont distribuées gratuitement aux associations partenaires et bénéficiaires. En 2025, le volume de marchandises distribué a été de 3'760 tonnes (3479 tonnes en 2024).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition moins les amortissements calculés selon la méthode linéaire, et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation, ou sur la durée du bail pour ce qui concerne les locaux. Les taux appliqués sont les suivants :

Machines	10.00%, soit 10 ans
Equipements	20,00%, soit 5 ans
Travaux d'aménagement	20,00%, soit 5 ans
Véhicules	25,00%, soit 4 ans
Logiciels	33.33%, soit 3 ans

Ces valeurs sont assurées par une police ménage commune.

Le seuil d'activation fixé est pour tout montant supérieur à CHF 20'000.-

Comptes de régularisation d'actifs et de passifs

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice concerné.

Provisions

Les provisions concernent des engagements probables, fondés sur un événement passé dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables de manière fiable.

Fournisseurs et créanciers divers

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale sur la base des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date de boucllement.

Capital des fonds

Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à une restriction d'utilisation. Ils sont comptabilisés au passif et leur variation est présentée au résultat en tant que « variation des fonds affectés », ainsi que dans le tableau de variation des fonds.

Les fonds affectés reçus pour l'achat d'immobilisations corporelles sont comptabilisés au passif dans des fonds affectés de produits différés. Le montant du passif est en principe diminué chaque année de façon similaire à l'amortissement de l'immobilisation corporelle sous-jacente.

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

Fondation Partage

Annexe au 31 décembre 2025

(Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

Les principaux postes du compte de résultat sont évalués comme suit :

Dons

Les produits provenant de dons sont comptabilisés lors de leur encaissement.

Subventions

Les subventions des collectivités publiques et des bailleurs institutionnels privés sont comptabilisées sur la base des décisions écrites et recommandations adressées à la Fondation.

Participation Cantonale Emplois de Solidarité

Il s'agit de la participation de l'État de Genève aux salaires du personnel de Partage engagé sous un contrat dit « d'emplois de solidarité ». Elle est comptabilisée dans la même période que les charges salariales y relatives.

Facturation des activités

Les recettes des activités de la Fondation sont comptabilisées sur la base des prestations facturées. Ces prestations ne sont plus soumises à TVA depuis le 01.01.2025 au vu du chiffre d'affaires annuel, selon l'art. 10, al. 2c de la LTVA.

2. EXPLICATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 Liquidités

Le total des liquidités au 31.12.2025 comprend notamment des produits constatés d'avance (voir point 2.10), constitués de dons affectés pour l'année 2026 reçus en 2025 pour un total de CHF 3'745'628.- (CHF 3'577'094.- en 2024), ainsi qu'un compte bancaire auprès de la Raiffeisen disposant de fonds dédié à un projet tiers (voir point 2.9) pour un total de CHF 75'409.- (CHF 0.- en 2024).

	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF
Caisses	4'176	3'069
Postfinance (CCP)	5'195'573	4'967'998
Banque Migros	6'702	3'006'249
Raiffeisen	4'122'359	2'018'475
Paypal	1'520	16'451
CA next bank	1'001'437	0
Total Liquidités	10'331'767	10'012'242

2.2 Titres

Au 31.12.2025, 100 parts sociales de la Banque Raiffeisen Genève Rive Gauche étaient détenues, représentant une valeur de CHF 20'000.- (identique au 31.12.2024).

2.3 Autres créances à court terme

	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF
Créance association Samedi du partage	0	31'173
Autres créances à court terme	4'583	14'379
Total créances à court terme	4'583	45'552

Fondation Partage

Annexe au 31 décembre 2025

(Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

2.4 Comptes de régularisation actifs

	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF
Produits à recevoir	16'680	53'540
Dons privés	5'025	26'834
Etat de Genève subv. Lavures	5'094	13'605
Indemnités AFO (apprentissage)	2'000	2'219
Indemnités APG paternité	1'692	3'118
Indemnités assurance accident	369	0
Subventions de communes	2'500	4'500
Autres	0	3'264
Charges payées d'avance	222'102	176'305
Assurances et impôts véhicules	20'450	20'533
Assurances, primes année suivante	106'189	82'355
Formation personnel	800	1'946
Maintenance et licences logiciels	22'651	19'764
SPG loyers	48'800	48'800
Téléphonie	2'851	2'896
Denrées alimentaires et produits d'hygiène	10'096	0
Autres	10'265	11
Impôt anticipé	8'561	12'510
Total comptes de régularisation actifs	247'343	242'355

2.5 Valorisation indicative du stock

Au 31.12.2025, un total de 290 tonnes de marchandises étaient stockées dans les locaux de la Fondation (148 tonnes au 31.12.2024), en attente de distribution. La valeur indicative de ce stock est estimée à CHF 1'120'000.- (au 31.12.2024 : CHF 527'000.-). La valeur indicative se base sur les prix d'achats effectifs par catégorie de produit ou, à défaut, sur les prix moyens du marché constatés durant l'année. Les marchandises collectées lors de la dernière édition de l'année du Samedi du partage sont exclues de ces chiffres, leur tri étant toujours en cours au 31.12.

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

Fondation Partage

Annexe au 31 décembre 2025

(Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

2.6 Immobilisations corporelles et incorporelles

(En CHF)	Valeurs brutes 31.12.2024	Acquisit. 2025	Valeurs brutes 31.12.2025	Amortis. cumulés 31.12.2024	Amortis. 2025	Amortis. cumulés 31.12.2025	Valeurs nettes 31.12.2024	Valeurs nettes 31.12.2025
Immobilisations corporelles								
Véhicules Camions	506'441	0	506'441	506'441	0	506'441	0	0
Véhicules et levages	59'774	3'162	62'936	51'447	8'327	59'774	8'327	3'162
Machines	238'843	63'417	302'260	59'630	23'884	83'514	179'213	218'746
Terrains								
Abricotiers	25'579	0	25'579	25'578	0	25'578	1	1
Total Immobilisations corporelles	830'637	66'579	897'216	643'096	32'211	675'307	187'541	221'909
Aménagement								
Locaux Tourbillon	995'566	0	995'566	340'624	199'113	539'737	654'942	455'829
Total Aménagement	995'566	0	995'566	340'624	199'113	539'737	654'942	455'829
Immobilisations incorporelles								
Logiciel logistique	149'834	16'967	166'801	149'834	0	149'834	0	16'967
Total Immobilisations incorporelles	149'834	16'967	166'801	149'834	0	149'834	0	16'967
TOTAL IMMOBILISATIONS	1'976'037	83'546	2'059'583	1'133'554	231'324	1'364'878	842'483	694'705

2.7 Dettes résultant de livraisons et de prestations

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Denrées alimentaires et produits d'hygiène	208'598	140'186
Assurances et entretien véhicules	13'455	19'137
Autres charges de personnel	14'201	22'809
Charges et entretien locaux	3'366	8'470
Frais d'électricité	0	2'420
Frais de mailing	0	26'394
Gestion des déchets	1'539	370
Informatique et téléphonie	0	2'896
Transport	6'527	6'683
Autres	917	1'420
Total dettes résultant de livraison et de prestations	248'603	230'785

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

Fondation Partage

Annexe au 31 décembre 2025

(Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

2.8 Charges sociales dues

Au 31.12.2025 un total de CHF 111'586 de charges sociales étaient dues (CHF 175'367.- au 31.12.2024). Sur ce montant, les contributions LPP dues s'élevaient à CHF 66'498.- (CHF 68'400.- au 31.12.2024).

2.9 Autres dettes à court terme

La Fondation Partage participe à un projet de recherche-action intitulé "Nouvelles solidarités alimentaires" (NSA) piloté par la Haute école de travail social de Genève (HETS). Dans ce cadre, la Fondation Partage facilite depuis 2025 la mise en œuvre d'un dispositif pilote de monétarisation de l'aide alimentaire, via la mise à disposition d'un compte bancaire et de cartes de débit attribuées aux participant.es du dispositif. Le financement du dispositif est assuré intégralement par la HETS, qui a procédé à une avance de fonds. Au 31.12.2025, un montant de CHF 75'409.- subsistait sur cette avance, constituant une dette envers la HETS.

2.10 Comptes de régularisation passifs

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Charges à payer	463'572	508'928
Denrées alimentaires et produits d'hygiène	412'145	371'319
Frais d'électricité	2'113	2'108
Frais de mailing	4'598	22'627
Frais de transport	1'792	1'496
Frais événement 20 ans Partage	179	5'451
Honoraires révision des comptes	12'540	12'690
Rétrocession sur acomptes subv. EDS 2025	245	55'107
Rétrocession partielle subvention VdG	24'792	34'703
TVA 4ème trimestre	0	25
Autres	5'168	3'402
Produits constatés d'avance	3'745'628	3'577'094
Don Fondation Privée - achats 2026	3'500'000	0
Don Fondation Privée - achats 2025	0	3'500'000
Don Fondation Privée - réinsertion 2025	0	27'094
Don JTI - Activités diverses 2026	150'000	0
Don UBS Philanthropy Foundation - valorisation 2025	0	50'000
Don Cargill (CAF) - Activités diverses 2026	47'295	0
Don Fondation Haas - Valorisation 2026	20'000	0
Don Fondation Santa Rosa - Réinsertion 2026	10'000	0
Don Fonds APTA - Solde 2026 selon convention	18'333	0
Total comptes de régularisation passifs	4'209'200	4'086'022

2.11 Provisions

Les mouvements sur les provisions durant l'exercice 2025 (avec comparatif 2024) ont été les suivants :

	Au 1.1.	Utilisation de	Dissolution de	Constitution de	Au 31.12.
2025					
Provisions s/charges de person.	29'000.00	0.00	0.00	15'000.00	44'000.00
2024					
Provisions s/charges de person.	52'000.00	0.00	-23'000.00	0.00	29'000.00

Fondation Partage

Annexe au 31 décembre 2025

(Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

3. EXPLICATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Dons des Communes

Les Communes suivantes ont contribué au financement de la Fondation Partage :

	2025	2024
	CHF	CHF
Aire-La-Ville	300	300
Anières	10'000	20'000
Avully	0	200
Avusy	300	300
Bardonnex	700	500
Bellevue	0	1'000
Bernex	2'000	2'000
Carouge	10'000	10'000
Cartigny	200	200
Céligny	0	300
Chancy	500	500
Chêne-Bougeries	4'000	5'000
Chêne-Bourg	5'000	2'000
Choulex	0	500
Collonge-Bellerive	15'000	18'500
Cologny	15'000	15'000
Confignon	500	0
Genthod	2'000	3'000
Grand Saconnex	0	300
Jussy	1'500	1'500
Laconnex	250	0
Lancy	13'750	13'750
Meinier	1'500	1'000
Meyrin	3'000	3'000
Onex	0	4'000
Perly Certoux	1'250	0
Plan-les-Ouates	2'000	2'000
Pregny-Chambésy	5'000	5'000
Presinge	0	1'948
Puplinge	0	500
Russin	500	1'400
Satigny	0	1'000
Thonex	3'000	0
Troinex	1'000	1'000
Vandoeuvres	10'000	10'000
Vernier	2'000	2'000
Versoix	500	1'000
Veyrier	1'000	1'000
Total don des Communes	111'750	129'698

Fondation Partage

Annexe au 31 décembre 2025

(Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

3.2 Charges de personnel

Le nombre d'employé.e.s sur l'année et le total des salaires bruts sont comme suit :

	2025	2024
ETP - Marché ordinaire	17.85	14.42
ETP - Emplois de solidarité	26.62	27.53
ETP - Apprenti.es *	2.51	0.76
Total ETP	46.98	42.71
Salaire brut - Marché ordinaire	1'637'528	1'345'858
Salaire brut - Emplois de solidarité	1'398'898	1'427'739
Salaire brut - Apprenti.es *	31'739	6'273
Total salaire brut (CHF) **	3'068'165	2'779'870

L'ensemble des charges du personnel se présente comme suit :

	2025 CHF	2024 CHF
Salaires du personnel et charges sociales	3'698'200	3'307'037
Prestations assurances & allocation apprenti.es **	-117'598	-54'825
Frais de déplacement et représentation	4'486	2'885
Frais de formation du personnel (hors réinsertion) ***	22'222	21'296
Augm. ou dimin. provision du personnel ***	15'000	-23'000
Divers autres frais de personnel ***	38'627	102'554
Total Charges de personnel	3'660'937	3'355'947

* Dans le cadre de sa mission de réinsertion professionnelle, Partage accroit progressivement le nombre de places d'apprentissage en son sein. Depuis 2025, une ligne dédiée aux salaires des apprenti.es a été ajoutée aux charges d'exploitation. Les montants relatifs de 2024 ont été retraités (précédemment comptabilisés avec les salaires fixes / du marché ordinaire).

** Depuis 2025, les salaires bruts présentés dans le compte d'exploitation incluent les déductions pour indemnités maladie et accident, ainsi que les allocations de formation pour certain.es apprenti.es (éléments détaillés dans le tableau ci-dessus). Les salaires bruts du compte d'exploitation de 2024 ont été retraités en conséquence (déductions et allocations précédemment incluses dans la rubrique "Autres frais de personnel"). La contribution reçue de l'Etat de Genève pour les Emplois de solidarité demeure exclue et comptabilisée comme produit d'exploitation.

*** Au vu de l'augmentation des moyens mis à disposition pour la formation et autres mesures de levée de frein du personnel en réinsertion, les frais y relatifs sont, depuis 2025, exclus des charges de personnel et inclus dans les coûts directs des missions (voir note 3.3). De plus, afin d'assurer une meilleure visibilité sur les autres frais de personnel, les augmentations ou diminution des provisions constituées pour les jours de congés et heures supplémentaires non pris au 31.12 sont désormais identifiés dans une ligne séparée dans le tableau ci-dessus. Les montants y relatifs de 2024 ont été retraités en conséquence.

3.3 Formations externes et autres frais pour la réinsertion

Nouvelle ligne comme indiqué dans la note 3.2, au vu de l'augmentation des moyens mis à disposition pour la formation et autres mesures de levée de frein du personnel en réinsertion (précédemment inclus dans les charges de personnel). Les charges de 2024 ont été retraitées en conséquence.

3.4 Résultat exceptionnel

En conformité avec le règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales (LC21195) et sur la base des capitaux propres de la Fondation au 31.12, un montant de CHF 24'792.- a été provisionné pour restituer une partie de la subvention octroyée en 2025 par la Ville de Genève (CHF 34'703.- provisionnés en 2024).

Fondation Partage

Annexe au 31 décembre 2025

(Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

3.5 Variation du capital des fonds

Durant l'exercice 2025, les fonds affectés ont été attribués, utilisés et transférés comme suit :

Attribution des fonds affectés*

	2025 CHF	2024 CHF
Dons attribués à l'achat de denrées	3'910'103	5'785'306
ADM International Sàrl	19'518	0
Association Jeanne d'Arc (produits enfants)	101'714	91'821
Association Jeanne d'Arc (cabas de l'été)	35'000	0
Cargill International SA (part affectée achats)	25'000	35'000
Cargill via Charities Aid Foundation (Part affectée achats)	26'398	0
Dons de personnes physiques (cabas de l'été)	10'000	0
Dons Samedi du partage	5'723	2'735
Fondation Cassiopée	100'000	100'000
Fondation Gandur (cabas de l'été)	10'000	10'000
Fondation Groupe Pictet (cabas de l'été)	40'000	30'000
Fondation Magester	20'000	0
Fondation Pierre Demareux	10'000	0
Fondation Privée	3'500'000	3'500'000
International Paper (cabas de l'été)	3'000	2'000
Loterie romande	0	2'000'000
SV Stiftung	0	10'000
Ville de Lancy (cabas de Noël)	3'750	3'750
Dons attribués aux ateliers de valorisation	194'101	35'000
Fondation Didier et Martine Primat (pommes)	35'000	35'000
Fondation Groupe Pictet	50'000	0
Fondation UBS	100'000	0
General Mills - via FEBA	9'101	0
Dons attribués à la formation & réinsertion	47'094	0
Fondation Aletheia	20'000	0
Fondation Privée (soins)	27'094	0
Dons attribués au foncion. des opérations de banque alimentaire	202'787	158'877
Bloomberg - via FEBA	1'389	0
Cargill International SA (part affectée foncion.)	25'000	0
Cargill via Charities Aid Foundation (part affectée foncion.)	26'398	0
General Mills - via FEBA (transport)	0	8'877
JT International SA	150'000	150'000
Total attribution aux fonds affectés pour les dépenses	4'354'085	5'979'183
Dons attribués aux projets innovation & développement	335'000	0
Fondation Privée (développement du SI)	335'000	0
Total attribution aux fonds affectés	4'689'085	5'979'183

* Les éléments entre parenthèses () décrivent une sous-affectation spécifique au sein d'un fonds

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

Fondation Partage

Annexe au 31 décembre 2025

(Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

Utilisation des fonds affectés*

	2025 CHF	2024 CHF
Dons utilisés pour l'achat de denrées	3'904'380	5'813'760
ADM International Sàrl	19'518	0
Association Jeanne d'Arc (produits enfants)	101'714	91'821
Association Jeanne d'Arc (cabas de l'été)	35'000	0
Cargill International SA (part affectée achats)	25'000	66'189
Cargill via Charities Aid Foundation (Part affectée achats)	26'398	0
Dons de personnes physiques (cabas de l'été)	10'000	0
Fondation Cassiopée	100'000	100'000
Fondation Gandur (cabas de l'été)	10'000	10'000
Fondation Groupe Pictet (cabas de l'été)	40'000	30'000
Fondation Magester	20'000	0
Fondation Pierre Demareux	10'000	0
Fondation Privée	3'500'000	3'500'000
International Paper (cabas de l'été)	3'000	2'000
Loterie romande	0	2'000'000
SV Stiftung	0	10'000
Ville de Lancy (cabas de Noël)	3'750	3'750
Dons utilisés pour les ateliers de valorisation	144'101	52'981
Fondation Didier et Martine Primat (pommes)	35'000	52'981
Fondation Groupe Pictet	50'000	0
Fondation UBS	50'000	0
General Mills - via FEBA	9'101	0
Dons utilisés pour la formation & réinsertion	36'183	0
Fondation Aletheia	20'000	0
Fondation Privée (soins)	16'183	0
Dons utilisés pour le foncion. des opérations de banque alimentaire	202'787	158'877
Bloomberg - via FEBA	1'389	0
Cargill International SA (part affectée foncion.)	25'000	0
Cargill via Charities Aid Foundation (part affectée foncion.)	26'398	0
General Mills - via FEBA (transport)	0	8'877
JT International SA	150'000	150'000
Dons utilisés pour les achats en situation de crise	181'324	0
Fondation Privée	181'324	0
Total utilisation des fonds affectés pour les dépenses	4'468'775	6'025'618
Dons utilisés pour les projets innovation & développement	20'844	0
Fondation Privée	20'844	0
Total utilisation des fonds affectés	4'489'619	6'025'618
Fonds différés pour amortissement	231'325	164'379
Utilisation des fonds affectés pour couverture des charges d'amortissement	231'325	164'379
Total utilisation des fonds affectés	4'720'944	6'189'997

* Les éléments entre parenthèses () décrivent une sous-affectation spécifique au sein d'un fonds

Fondation Partage

Annexe au 31 décembre 2025

(Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

Transfert de fonds affectés*

Suite à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, des fonds affectés ont été transférés vers les fonds différés pour couvrir les charges d'amortissement, comme suit :

	2025 CHF	2024 CHF
Dons transférés des projets innovation & développement	80'384	0
Fondation Privée (dév. du SI) - Acquisition de nouveaux logiciels	16'967	0
Fondation Privée - Acquisition machines ateliers de valorisation	63'417	0
Total transfert des fonds affectés	80'384	0

3.6 Variation du capital de l'organisation

Capital lié

Entre 2020 et 2022, les circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire ont engendré une augmentation considérable des dons. Une réserve de fonctionnement a été créée avec ces dons dans le but de couvrir les coûts supplémentaires pour les années futures qui sont liés à l'augmentation de nos missions, en particulier pour les achats de denrées et biens de première nécessité. En 2025 cette réserve n'a pas été touchée.

La réserve d'aménagement n'a pas été utilisée en 2025.

Capital libre

En 2025, aucune attribution n'a été faite au capital libre. Ce dernier est de CHF 861'589.- au 31.12.2025 (identique 31.12.2024)

Résultat cumulé

La Fondation Partage est au bénéfice d'un contrat de prestations avec l'Etat de Genève, couvrant la période de 2022 à 2025. Conformément à l'article 13 du contrat, le résultat cumulé avant affectation au capital de l'organisation de la période concernée est présenté comme suit:

2022	CHF	439'589
2023	CHF	-6'419
2024	CHF	548'267
2025	CHF	0
Résultat cumulé au 31.12.2025	CHF	981'437

Le contrat de prestations précise que la Fondation Partage conserve l'ensemble de son résultat cumulé bénéficiaire, aucun solde n'est restituable à l'Etat.

Fondation Partage

Annexe au 31 décembre 2025

(Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

3.7 Prestations reçues à titre gratuit

Durant l'année 2025, du 1er janvier au 31 décembre, les prestations suivantes ont été reçues à titre gratuit par Partage* :

	2025	2024
	CHF	CHF
A l'Alpage Sàrl - Livraison fondues, heures offertes	0	807
Bénévolat - Toutes activités (en 2024 excluait heures du Samedi du partage)	476'297	232'300
CA Next Bank - Traiteur pour soirée du 3 décembre 2024	0	3'000
Mostra - Graphisme (flyers soirée 20 ans)	1'000	0
Procter & Gamble - Impressions (Newsletter, flyers, etc.)	4'250	6'435
Ville de Genève - Mise à disposition parc des Bastions (expo 20 ans)	715	0
Total prestations reçues à titre gratuit *	482'262	242'542

*Toutes les prestations reçues à titre gratuit sont mentionnées dans cette annexe. Les heures offertes (p. ex. bénévolat) sont valorisées sur la base du salaire minimum genevois. Suite à la reprise formelle des activités des Samedis du partage par la Fondation Partage en 2025 (dissolution de l'association Samedi du partage), l'ensemble des heures de bénévolat sur l'activité sont désormais reflétées ici.

3.8 Dons en nature

Tout au long de l'année, Partage a bénéficié (hors Samedi du Partage) de dons de marchandises et de denrées alimentaires de la part d'entreprises et de particuliers pour un total de 366 tonnes en 2025 (194 tonnes en 2024), d'une valeur indicative estimée de CHF 1'291'863.- (CHF 1'055'300.- en 2024). La valeur indicative se base sur les prix d'achats effectifs par catégorie de produit ou, à défaut, sur les prix moyens du marché constatés durant l'année.

En 2025, la Partage a reçu en donation d'un particulier un véhicule d'occasion (Honda Jazz 1.4i Elegance), valorisé à l'Argus à une valeur de CHF 4'976.-.

Dans le cadre de son installation à l'Espace Tourbillon à Plan-les-Ouates, la Fondation Partage bénéficie d'un loyer préférentiel. La différence annuelle pour 2025 entre le loyer effectif et le loyer théoriquement exigible au prix du marché, selon le bail en vigueur, est évaluée à CHF 845'949 (identique en 2024).

Fondation Partage

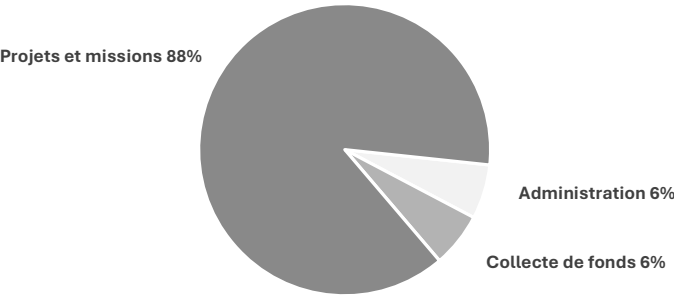
Annexe au 31 décembre 2025
(Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

3.9 Charges administratives, de collecte de fonds et de projets et missions (calculées selon la méthode ZEWO)

2025 (CHF)				
Charges d'exploitation	Total	Administration	Collecte de fonds	Projets et missions
Salaires et charges sociales				
Salaires bruts personnel fixe	1'637'528	456'330	375'223	805'975
Salaires bruts emplois de solidarité	1'398'898	2'532	104'414	1'291'952
Salaires bruts apprenti.es	31'739	19'065	0	12'674
Autres frais de personnel et charges sociales	592'772	99'437	90'416	402'919
Total salaires et charges sociales	3'660'937	577'364	570'053	2'513'520
Coûts directs des missions				
Compl. alimentaires, emballages, fongibles	8'197'442	0	0	8'197'442
Carburants véhicules	21'144	0	0	21'144
Équipements de travail	25'895	0	0	25'895
Frais de levée des déchets	14'484	0	0	14'484
Formations et autres frais pour la réinsertion	146'861	0	0	146'861
Total coûts directs des missions	8'405'826	0	0	8'405'826
Charges de locaux	607'379	21'198	21'076	565'105
Achat, entret. et rép. équipements et instal.	52'494	0	0	52'494
Assur., transports, frais et entret. véhicules	201'731	0	0	201'731
Coûts d'administration	223'961	223'961	0	0
Recherche de fonds et communication				
Manifestations, événements	122'132	0	122'132	0
Publications et autres charges de communication	109'802	0	109'802	0
Total recherche de fonds et comm.	231'934	0	231'934	0
Amortissement et dépréciation d'actif	231'325	0	0	231'325
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	13'615'587	822'523	823'063	11'970'001
Répartition	100%	6.04%	6.05%	87.91%

2024 (CHF)				
Charges d'exploitation	Total	Administration	Collecte de fonds	Projets et missions
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	12'583'838	1'008'890	796'346	10'778'601
Répartition	100%	8.02%	6.33%	85.65%

Répartition des charges selon la méthode ZEWO (2025)



Fondation Partage

Annexe au 31 décembre 2025

(Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1 Divers

	2025	2024
	CHF	CHF
Valeurs d'assurance-incendie des marchandises et des installations*	3'300'000	3'300'000
Evénements postérieurs à la date du bilan	Néant	Néant
Cautiionnements, garanties et constitutions de gages en faveur des tiers	Néant	Néant
Actifs mis en gage ou cédés, actifs sous réserve de propriété	Néant	Néant
Dettes découlant de contrats de leasing non portés au bilan	Néant	Néant
Engagements conditionnels	Néant	Néant

*Montants mis à jour pour 2024 et 2025 sur la base de la police d'assurance en vigueur

4.2 Engagements divers

La Fondation Partage est actuellement engagée par un bail sur ses locaux commerciaux jusqu'au 31 décembre 2026. Cet engagement représente un montant total annuel de CHF 560'339.- (identique en 2024). L'échéance du bail se renouvelle tacitement tous les cinq ans, pour une durée de cinq ans.